



### **DEMANDE D'EXPRESSION D'INTERET (DEI)**

Le présent avis est publié au nom de l'ONUCI. La Division des achats de l'ONU ne peut donner aucune garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude du contenu de l'information fournie; elle n'est pas non plus en mesure de répondre aux questions concernant la présente demande de manifestation d'intérêt. Vous êtes donc priés d'adresser toutes vos questions à l'ONUCI en utilisant le numéro de fax ci-dessous indiqué.

**Titre de la DEI : RAMASSAGE, RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX**

**Date de la DEI : 27/03/2014      Date de Clôture de réception des : 11/04/2014**

**Numéro de la DEI : PROC/EOI 2014/012**

**Adresse de réponse de la DEI par Fax ou par mail à l'attention de : DESIRE N'DA**

**No. de Fax : +225 2023 5059**

**Adresse email : ndad@un.org**

#### **DESCRIPTION DES BESOINS**

1. L'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a l'intention d'établir un contrat pour le ramassage, recyclage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux qui proviennent de l'actif amortis préconisé pour les opérations d'élimination ou d'entretien. Tenant compte du fait que les déchets en question ont une valeur de récupération, l'ONUCI a l'intention d'éliminer lesdits déchets au moyen d'un contrat de vente à des fins de recyclage et d'élimination sécurisés par le biais du Contractant.
2. Le Contractant doit, d'une manière écologiquement rationnelle, gérer la collecte, l'enlèvement, le recyclage et l'élimination des déchets produits par l'ONUCI au niveau de sa base dénommée Colas, à Abidjan.
3. Le Contractant doit élaborer un plan de recyclage et proposer des solutions respectueuses de l'environnement liées à l'élimination des déchets dangereux qui ne peuvent pas être recyclés. Seuls les déchets dangereux qui ne peuvent être recyclés en aucune manière doivent être éliminés, en prenant sérieusement en considération la protection de l'environnement.
4. Afin de réduire au minimum les mouvements transfrontaliers des déchets dangereux, le Contractant doit recycler, traiter et éliminer les déchets sur un site aussi près que possible de la source de production desdits déchets.

#### **. CONDITIONS**

a. Les sociétés ou compagnies intéressées doivent remplir les conditions ci-dessous et fournir les documents y afférents pour pouvoir recevoir le dossier d'appel d'offres :

- **Fournir la licence relative au ramassage, le recyclage et l'élimination délivrée par le Centre ivoirien anti-pollution (CIAPOL), relevant du Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts, qui autorise le proposant à exécuter les services requis;**
- **Disposer de capacités techniques et financières pour fournir le service demandé selon les normes requises (équipement adéquat et personnel compétent/expérimenté);**
- **Disposer d'une expertise d'au moins 3 années dans le domaine;**
- **Être légalement constitué et avoir les documents justificatifs (Registre de commerce, Cotisations CNPS à jour, Attestations de régularité fiscales valides);**
- **Fournir une liste de contrats précédents exécutés et de contrats en cours (le cas échéant)**
- **Fournir les certificats de bonne exécution.**

### BESOINS / RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

b. Les sociétés ou compagnies intéressées à être présélectionnées pour recevoir le dossier d'appel d'offres sont priées de manifester par écrit leur intention en fournissant les informations relatives à la capacité, l'expérience, le profil de la société, les contrats similaires entrepris ou en cours (le cas échéant), les copies du registre de commerce et leur agrément(s) ainsi que le numéro d'enregistrement du portail commun des marchés de l'ONU « UNGM ». ([www.ungm.org](http://www.ungm.org))

c. Il est également demandé à tout soumissionnaire à cette déclaration d'intérêt de fournir en plus des documents ci-haut cités, une copie de l'année d'expérience (3 ans) dans les services de ramassage, le recyclage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

d. Veuillez noter que cette Demande d'Expression d'Intérêt ne constitue pas une Demande de Proposition. L'ONUCI se réserve le droit de changer ou d'annuler ces exigences à tout moment pendant le processus de la Demande d'Expression d'Intérêt et/ou du marché. Ainsi, soumettant une réponse à cette **demande d'expression d'intérêt** ne garantit pas que l'on considérera automatiquement votre société pour recevoir le dossier d'appel d'offre.

e. De plus amples informations et spécifications techniques seront fournies dans le dossier d'appel d'offres.

L'ONUCI invite par la présente toute Entreprise intéressée à participer à cette déclaration d'intérêt à visiter son site web : <http://www.onuci.org>; et procéder comme suit :

- (i) **Cliquer sur Emploi/Achats** ensuite cliqué sur **Achats**
- (ii) cliquer sur **Ramassage, recyclage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.**
- (iii) ouvrir, imprimer et remplir le formulaire de Déclaration d'Intérêt

f. Les manifestations d'intérêt (dument remplies) doivent être envoyées au plus tard le **Vendredi 11 Avril 2014 à 16 :00 heures** par courrier, par télécopie, ou sous plis fermés à l'adresse suivante :

**Service des Achats  
ONUCI, Seboko Quartier Général  
Boulevard de la Paix, Attécoubé Seboko  
Bureau des Achats  
Attn. Mme Joyce Jingo, K-Block, porte 117**

### AVIS IMPORTANT

L'enregistrement dans la base de donnée de l'UNGM ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) est obligatoire pour participer à tout appel d'offre de l'ONUCI.

Des renseignements sur la soumission aux appels d'offres à travers le système des achats des Nations Unies sont accessibles gratuitement à l'adresse suivante:

<http://www.ungm.org/Notices/Notices.aspx>. Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une redevance nominale des fournisseurs qui souhaitent recevoir automatiquement des avis de passation de marchés ou d'appel d'offres. Veuillez vous inscrire à l'adresse :

<http://www.ungm.org/Registration/Login.aspx>



**FORMULAIRE DE REPONSE DU FOURNISSEUR**

DESTINATAIRE : DESIRE N'DA

N° de la DEI: PROC/EOI 2014/011

FAX :+225 20235059

EXPÉDITEUR : \_\_\_\_\_

**OBJET: RAMASSAGE, RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX**

*À remplir par le fournisseur (tous les champs marqués d'un \* sont obligatoires)*

Si vous n'êtes pas encore enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM), veuillez utiliser l'URL ci-après pour vous inscrire : [www.ungm.org](http://www.ungm.org). L'enregistrement sur l'UNGM est gratuit, mais obligatoire pour répondre à cette DEI. Les renseignements suivants sur le processus d'enregistrement sont disponibles.

**INFORMATION ET AUTRES DETAILS DE L'ENTREPRISE**

Numéro UNGM d'identification du fournisseur\* :

Nom de l'Entreprise\* :

Personne de l'Entreprise à contacter\* :

Adresse\* :

Localité\* :

Pays\* :

N° de téléphone\* :

N° de fax\* :

Adresse électronique :

Site Internet de l'Entreprise :

Signature: -----

Date: -----

Nom et titre: -----

## INSTRUCTIONS RELATIVES AUX EXPRESSIONS D'INTÉRÊT

### 1) Inscription auprès de l'UNGM en tant que fournisseur

Les fournisseurs souhaitant remplir les conditions décrites ci-dessus doivent être enregistrés auprès de l'UNGM et voudraient se rendre sur le site Internet [www.ungm.org](http://www.ungm.org) pour pouvoir participer à un appel à la concurrence. Des renseignements concernant le processus peuvent être obtenus auprès de la mission concernée.

#### Conditions de qualification préalables

Pour pouvoir être enregistré à l'ONU, vous devez déclarer que:

**A.** Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) ne se trouve pas dans la Liste 1267 accessible à l'adresse [www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml) ni dans la Liste IIC Pétrole contre Nourriture accessible à l'adresse [www.iic-offp.org](http://www.iic-offp.org) ou n'est pas associée à une société ou à une personne physique reprise dans ces listes.

**B.** Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) n'est pas actuellement rayée, invalidée ou suspendue par le Siège de l'ONU, les missions sur le terrain ou d'autres organismes de l'Organisation des Nations Unies (Banque mondiale incluse) et ne fait pas l'objet d'une enquête menée par un gouvernement ou un État Membre de l'ONU.

**C.** Vous n'êtes pas en faillite, ne faites l'objet d'un jugement, n'êtes pas impliqué dans une action en justice pouvant éventuellement vous empêcher de poursuivre normalement vos activités.

**D.** Vous n'employez pas actuellement ou n'envisagez pas d'employer une ou plusieurs personnes employées ou qui étaient employées par l'ONU (conformément à la circulaire ST/SGB/2006/15, restrictions après emploi, accessible à l'adresse [www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct\\_english.pdf](http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf) )

**E.** Vos filiales, agents, intermédiaires et commettants acceptent de coopérer avec le Bureau de l'ONU des services de contrôle interne dans les procédures d'examen éventuellement entamées par celui-ci avant, pendant ou après l'exécution d'un contrat et de fournir tous les documents requis, dossiers de la société, l'accès aux dossiers du personnel et de la direction ainsi que des renseignements financiers.

**Pour les fournisseurs enregistrés:** les fournisseurs déjà enregistrés doivent s'assurer que les renseignements et les documents (par exemple états financiers, adresse, nom de la personne à contacter, etc.) fournis en rapport avec leur enregistrement sont à jour dans l'UNGM.

**REMARQUE IMPORTANTE :** tout renseignement fallacieux, incomplet ou inexact ayant été fourni par le fournisseur dans son dossier d'enregistrement peut avoir comme conséquence de voir la demande refusée ou entraîner une annulation de l'enregistrement déjà existant.

### 2) Processus DEI

Les fournisseurs intéressés par une participation au processus d'appel à la concurrence prévu doivent envoyer leur expression d'intérêt (DEI) à la CEA au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente DEI. *En raison du volume élevé des communications, la CEA n'est pas en mesure de délivrer des accusés de réception pour les DEI qui lui parviennent.*

Nous vous prions de prendre note du fait que nous ne fournirons pas d'autres précisions concernant l'appel à la concurrence prévu avant de publier les documents qui s'y rapportent.